

11/09/2023

Réunion de rentrée L2-L3

Département de philosophie

Informations pratiques

Double inscription

- Il faut s'inscrire à la fois **administrativement** et **pédagogiquement**, dans **l'intranet** et auprès de la **Scolarité** du Pôle Humanités.

- **Contacts :**

- scolarite-lettres@univ-nantes.fr
- Cecile.yvon@univ-nantes.fr

En cas de **problème non résolu** : agnes.grivaux@univ-nantes.fr ;
michael.murez@univ-nantes.fr

Contacts

- **Secrétariat pédagogique du département :**
Mme Cécile YVON
Bureau C109.2
Courriel : secretariat.philosophie@univ-nantes.fr
- **Responsable du secrétariat pédagogique :**
Mme Stéphanie TAVENEAU
Bureau C109.1
Courriel : Stephanie.Taveneau@univ-nantes.fr
- **Responsable de la licence :**
Mme Agnès GRIVAUX
Bureau C139
Permanence le lundi de 16h à 17h et sur rdv.
Courriel : agnes.grivaux@univ-nantes.fr
- **Directeur du département :**
M. Michael MUREZ
Bureau C139
Permanence le lundi de 16h à 17h et sur rdv.
Courriel : michael.murez@univ-nantes.fr

Contacts

- **Responsable de la spécialité « Humanités et musique » :**
M. Patrick LANG
C117
Patrick.lang@univ-nantes.fr
- **Responsable des échanges internationaux (à partir de la L2) :**
M. Patrick LANG
C117
Patrick.lang@univ-nantes.fr
- **Responsable de l'orientation et de la liaison avec les lycées :**
Mme Angélique THEBERT
C137
Angelique.Thebert@univ-nantes.fr
- **Responsable BU Censive :**
M. Benoît CHETAILLE
C111
Benoit.Chetaille@univ-nantes.fr

Ressources utiles

- **Guide de l'étudiant** du département : <https://lettreslangages.univ-nantes.fr/departements/philosophie>
- **Autres ressources :**
 - Intranet
 - Courriel électronique universitaire : <https://webmail-etu.univ-nantes.fr/>
 - Madoc : <https://madoc.univ-nantes.fr/>
 - Emploi du temps en ligne : <https://edt.univ-nantes.fr/>

L'organisation de la nouvelle licence

Informations générales

- Le grade **Licence** confère **180 ECTS** (European Credit Transfer System), soit **60 ECTS par an**.
- **L'année** est répartie en **2 semestres**.
- Chaque **unité d'enseignement (UE)** validée est **créditée en ECTS**.
- La validation des unités d'enseignement se fait par **Contrôle continu** (au moins deux notes) ou **Examen Terminal** (pour les dispensés d'assiduité, avec seconde chance).
- Chaque enseignant précise en début d'année les **modalités de contrôle des connaissances** (voir notamment sur **Madoc** et dans le **guide de l'étudiant**).
- Pour les cours en **contrôle continu intégral, aucune épreuve de rattrapage** n'est prévue en plus des contrôles du semestre. L'absence, même justifiée, à un contrôle continu, a un impact sur la note du semestre.

Situations particulières

- Il faut impérativement transmettre en début d'année au secrétariat, à la responsable de licence et aux enseignants concernés, les **certificats d'obtention de tiers-temps**, et les certificats spécifiant d'autres **aménagements éventuels d'épreuves** (ordinateur, etc.).
- En cas d'impossibilité justifiée de participer au contrôle continu, une **demande de dispense d'assiduité** doit être adressée à la Scolarité du Pôle Humanités dès le début de l'année (du 1^{er} septembre au 16 octobre 2023) : <https://www.univ-nantes.fr/sinscrire/toutes-les-demarches/amenagements-de-scolarite>
- Une « **seconde chance** » est prévue **uniquement** pour les **dispensés d'assiduité** n'ayant pas obtenu la moyenne au premier devoir la **semaine du 8 au 12 janvier 2024**.

Les équivalences entre les enseignements de l'ancienne et de la nouvelle maquette

- Le secrétariat dispose d'un tableau d'équivalences entre UE de l'ancienne et de la nouvelle maquette.
- Pour toute question à ce propos, il faut s'adresser à Cecile.yvon@univ-nantes.fr
- Tout est mis en œuvre pour permettre aux étudiants de bénéficier d'équivalences entre l'ancienne et la nouvelle maquette.

Structure de la licence

- **L'enseignement de la philosophie assuré par le département est schématiquement organisé en trois grands blocs :**
 - un ***bloc disciplinaire***, introduisant aux principaux champs et auteurs de la tradition philosophique
 - un ***bloc complémentaire***, ouvrant la perspective sur des domaines spécialisés, des thématiques contemporaines et des disciplines en dialogue avec la philosophie. À cela s'ajoute une préparation spécifique aux deux types d'exercice caractéristiques de la discipline : la dissertation et l'explication de texte.
 - un ***bloc transversal***, permettant de développer des compétences utiles pour le métier de philosophe et d'enseignant en philosophie.

Le bloc disciplinaire en L2

UE disciplinaires	S1 : 6 UE obligatoires	S2 : 6 UE obligatoires
3 ECTS par UE	<ul style="list-style-type: none"> - Métaphysique - Histoire de la philosophie moderne 1 - Histoire de la philosophie ancienne 1 - Méthodologie philosophique 2 - Philosophie des sciences 1 	<ul style="list-style-type: none"> - Philosophie de l'action - Histoire de la philosophie moderne 2 - Philosophie morale et politique - Méthodologie philosophique 3 - Logique et philosophie du langage 2 - Philosophie des sciences 2
Total	18 ECTS	18 ECTS

- Le bloc disciplinaire représente donc **36 ECTS sur 60**. **Toutes** les U.E. du bloc disciplinaire sont **obligatoires**.

Le bloc complémentaire en L2

- Pour chaque semestre, il faut choisir **2 UEC**, pour un total de **6 ECTS par semestre, soit 12 ECTS par an.**
- **2 options** sont possibles :
- 1) **Choisir les 2 UEC au sein d'un seul bloc spécialisé** (Bloc philosophie, Bloc Langue et Culture de l'Antiquité, Bloc Musique, Bloc Sciences du Langage, Bloc Culture et Médias, Bloc Professorat des écoles).
- 2) **Choisir les 2 UEC au sein du Bloc Découverte**, qui propose toutes les U.E.C. des blocs spécialisés « à la carte ». Attention aux seuils et aux attendus pour certaines UEC (notamment du Bloc Musique).
- La **présentation détaillée de la spécialité Humanités et Musique** aura lieu le jeudi 14 septembre, de 14h à 15h.
- Le bloc complémentaire représente donc **12 ECTS sur 60**. Les 2 U.E. du bloc complémentaire, librement choisies, sont **obligatoires**.

Le bloc transversal en L2

UE Transversales	S1 : 2 UE obligatoires	S2 : 2 UE obligatoires
Langue vivante	- Anglais - Espagnol - Allemand	- Anglais philosophique - Espagnol - Allemand
Méthodologie du travail universitaire	- Projet tutoré	- Culture et compétences numériques
Total	6 ECTS	6 ECTS

- Le bloc transversal représente **12 ECTS sur 60**. Toutes les U.E. du bloc transversal sont **obligatoires**.

Le projet tutoré

- **Objectifs :**

- L'étudiant s'initie à la conduite et à la réalisation de projets en lien avec la discipline.
- Il travaille en équipe, encadré mais en autonomie.
- Il développe ses compétences organisationnelles et communicationnelles.
- Il découvre sa discipline par un autre biais, plus créatif et plus ludique.
- Il apprend à s'adresser à un public extérieur en utilisant ses connaissances et son savoir-faire disciplinaire.

- **Thèmes :**

- Organisation d'un événement
- Réalisation intellectuelle ou matérielle
- Initiation à la recherche
- Travail de vulgarisation et de diffusion des contenus disciplinaires

- **Déroulement : 4 séances en présence de 2h :**

- 1 séance préparatoire
- 1 séance de définition du projet et planification
- 1 séance de mi-parcours : cadrage en vue de la réalisation
- 1 séance de restitution en fin de semestre

Le bloc disciplinaire en L3

UE disciplinaires	S1 : 6 UE obligatoires	S2 : 6 UE obligatoires
3 ECTS par UE	<ul style="list-style-type: none"> - Philosophie de la connaissance - Histoire de la philosophie moderne 3 - Histoire de la philosophie ancienne 3 - Logique et philosophie du langage 3 - Philosophie des sciences humaines 	<ul style="list-style-type: none"> - Philosophie générale 3 - Histoire de la philosophie contemporaine - Philosophie de l'esprit - Initiation à la recherche - Logique et philosophique du langage 4 - Philosophie des sciences exactes
Total	18 ECTS	18 ECTS

- Le bloc disciplinaire représente donc **36 ECTS sur 60**. **Toutes** les U.E. du bloc disciplinaire sont **obligatoires**.

Le bloc complémentaire en L3

- Pour chaque semestre, il faut choisir **3 UEC**, pour un total de **9 ECTS par semestre, soit 18 ECTS par an.**
- **2 options** sont possibles :
- 1) **Choisir les 3 UEC au sein d'un seul bloc spécialisé** (Bloc philosophie, Bloc Langue et Culture de l'Antiquité, Bloc Musique, Bloc Sciences du Langage, Bloc Culture et Médias, Bloc Professorat des écoles).
- 2) **Choisir les 3 UEC au sein du Bloc Découverte**, qui propose toutes les U.E.C. des blocs spécialisés « à la carte ». Attention aux seuils et aux attendus pour certaines UEC (notamment du Bloc Musique).
- Le bloc complémentaire représente donc **18 ECTS sur 60**. Les 3 U.E. du bloc complémentaire, librement choisies, sont **obligatoires**.

Le bloc transversal en L3

UE Transversales	S1 : 1 UE obligatoire	S2 : 1 UE obligatoire
Langue vivante et ouvertures professionnelles	- Anglais philosophique - Espagnol - Allemand	- Anglais philosophique - Espagnol - Allemand
	- Ouvertures professionnelles 1 : Enquêtes	- Ouvertures professionnelles 2 : actions
Total	3 ECTS	3 ECTS

- Le bloc transversal représente **12 ECTS sur 60**. Toutes les U.E. du bloc transversal sont **obligatoires**.

Le dispositif d'orientation intégré tout au long de la Licence

Une multitude de dispositifs mis en place

- **L3 S1** : « Ouvertures professionnelles 1 : Enquêtes »
- **L3 S2** : « Ouvertures professionnelles 2 : Actions »
- **L3 S2** : UE facultative « Validation de l'engagement étudiant » (engagements de plus de 150h/an, non rémunérés, soumis à la commission VEE en début d'année).

Ouvertures professionnelles 2 : Actions

- La validation se fait en L3, S2, mais en réalité, les **points** (5 points sont nécessaires pour avoir 20/20) **peuvent être obtenus dès la L1.**
- Le **suivi des points** est accompli par le **SUIO** et par le **responsable de Licence.**
- Il faut impérativement m'envoyer un **justificatif d'activité** (fiche de paie, rapport d'activité, compte-rendu de conférence) **à la fin du second semestre**, avant les délibérations (cette année, avant le **22 mai 2024**).
- Pour une liste détaillée des activités et des points, voir le **guide de l'étudiant et Madoc.**
- *Attention, il n'est pas possible de valider le même type d'activité plus de trois fois.*

Les activités au sein du département de philosophie

Le séminaire du ϕ CAPHI

- Ce séminaire permet de **s'initier à la recherche en philosophie.**
- Il peut donner lieu à des **points d'Ouvertures professionnelles**, à la condition de produire un compte-rendu de séance.
- **Programme 2023/2024 :**
 - 20 octobre : **Charles Ehret** (philosophie médiévale)
 - 24 novembre : **Jean-Pascal Anfray** (métaphysique, Leibniz)
 - 26 janvier : **Laurent Thirouin** (17^e, Pascal)
 - 23 février : **Ophélie Desmons** (théorie morale de l'Etat)
 - 22 mars : **Mathilde Unger** (philosophie du droit)
 - 19 avril : **Elisabeth Pacherie** (philosophie de l'action)
 - 24 mai : **Olivier Darrigol** (philosophie de la physique)

Activités étudiantes

- Le Journal **La Ration** : <https://www.larationjournal.com/>
- Radio **Prun'** : <https://www.prun.net/>
- **Chœur** du département de philosophie. Contact : patrick.lang@univ-nantes.fr

12

U